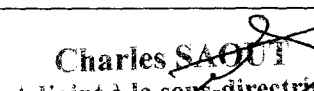


Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses de la Corrèze
Adresse du laboratoire	Le Treuil – BP 202 19012 TULLE
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2007
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2011

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	
Agréé	
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	
-	
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	
Agréé	
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)


Charles SAOUI
 Adjoint à la sous-directrice
 de la prévention des risques
 à l'environnement et à l'alimentation

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Cryptosporidium
Giardia
Legionella
Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Acrylamide
Bromate
Chlorite
Chlorure de vinyle
Couleur
Epichlorhydrine
Microcystine-LR
Oxydabilité au KMnO₄ en milieu acide à chaud

Microcystine-RR
Microcystine-YR

Autres paramètres optionnels:

Argent	Béryllium		Etain
COHV autres que la liste C2:			
2-chlorotoluène	1,2-dichloroéthylène-trans	1,2,4-triméthylbenzène	Ethylbenzène
3-chloropropène	1,3-dichlorobenzène	1,3,5-trichlorobenzène	Hexachloroéthane
3-chlorotoluène	1,4-dichlorobenzène	1,3,5-triméthylbenzène	Isopropylbenzène
4-chlorotoluène	1,1,1-trichloroéthane	1,1,2,2-tétrachloroéthane	Méthyl-tertiobutyl-éther
1,1-dichloroéthane	1,1,2-trichloroéthane	Bromobenzène	sec-butylbenzène
1,1-dichloroéthylène	1,2,3-trichlorobenzène	Chlorobenzène	Tétrachlorure de carbone
1,2-dichlorobenzène	1,2,3-triméthylbenzène	Chloropropène	Toluène
1,2-dichloroéthylène-cis	1,2,4-trichlorobenzène	Dichlorométhane	Xylène
HAP autres que la liste C2:			
1-méthyl-naphtalène	Anthracène	Dibenzo(a,h)anthracène	Naphtalène
2-méthyl-naphtalène	Benzo(a)anthracène	Fluoranthène	Pyrène
Acénaphène	Chrysène	Fluorène	

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfite-réductrices, y compris les spores
Legionella
Pseudomonas aeruginosa
Chlorophylle a et phéopigments

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Acide isocyanurique
Ammonium
Argent
Chlorures
Cuivre
Microcystine-LR
Oxydabilité au KMnO₄ en milieu acide à chaud
Oxygène dissous fixé sur le terrain

Microcystine-RR
Microcystine-YR

Charles SADUI
Adjoint à la sous-directrice
de la prévention des risques liés
à l'environnement et à l'alimentation